

Conditions générales de vente

Prestations de formation — iLOOS Informatique

Organisme	iLOOS Informatique
Site web	www.iloos-informatique.fr
Contact	contact@iloos-informatique.fr
Document	Conditions générales de vente (CGV)
Référentiel	Certification Qualiopi — Référentiel national qualité

Article 1 — Objet

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre iLOOS Informatique (ci-après « l'Organisme ») et toute personne morale ou physique, entreprise ou organisme (ci-après « le Client ») commandant une prestation de formation. Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Article 2 — Commande et devis

- Toute prestation fait l'objet d'un devis préalable détaillant le contenu, la durée, le coût et les modalités.
- La commande est ferme et définitive dès retour du devis signé, accompagné le cas échéant d'un acompte.
- Les programmes de formation sont consultables dans le catalogue de l'organisme.

Article 3 — Modalités d'exécution

- Les formations sont dispensées en présentiel, à distance ou en format mixte, selon les modalités convenues.
- Le calendrier et les moyens pédagogiques sont précisés dans la convention ou le bon de commande.
- L'Organisme s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la bonne exécution de la prestation, conformément au référentiel Qualiopi.

Article 4 — Prix et facturation

- Les prix sont indiqués en euros hors taxes (HT) ; la TVA est appliquée au taux en vigueur.
- La facturation est émise en fin de prestation ou selon l'échéancier convenu.
- Les frais annexes (déplacement, hébergement, restauration) peuvent être refacturés sur justificatifs.

Article 5 — Paiement

- Sauf convention particulière (prise en charge par un OPCO / un financeur), le règlement s'effectue à 30 jours à compter de la date de facture.
- Un acompte de 30 % peut être demandé à la commande.
- Tout retard de paiement entraîne des pénalités légales et une indemnité forfaitaire de recouvrement.

Article 6 — Annulation et report

- En cas d'annulation par le Client moins de 10 jours ouvrés avant le début, des frais d'annulation peuvent s'appliquer (jusqu'à 50 % du prix).
- L'Organisme se réserve le droit de reporter une session en cas de force majeure ou d'effectif insuffisant, avec préavis.

Article 7 — Propriété intellectuelle

Le contenu pédagogique, les supports et supports de cours remis aux stagiaires demeurent la propriété de iLOOS Informatique et ne peuvent être reproduits ou diffusés sans autorisation écrite.

Article 8 — Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée prioritairement. À défaut, compétence est attribuée au tribunal compétent du ressort de l'Organisme. L'article L.612-1 du Code de la consommation prévoit une médiation de la consommation.

Le présent document est porté à la connaissance du Client préalablement à toute commande, conformément aux exigences du référentiel Qualiopi (indicateur 1 sur l'information du public).